

Dossier : Le bois, un matériau d'avenir ?

DOSSIER

Le bois,
matériau
d'avenir ?

EV&AV#31

La tendance revient au naturel

Cap sur les jeunes chez Eden'Éveil

Retour sur le Carré des Jardiniers

Philippe Clergeau : Villes durables et écologie urbaine

Hugo Pralus et César Troisgros, le goût du jardin

2022 sera végétale



Avant de démarrer 2022, permettez-moi de revenir en décembre dernier. L'édition 2021 Paysalia a été un grand succès, dépassant tous ses objectifs. Les quelque 30 000 professionnels qui se sont rendus à Lyon ont avant tout eu le plaisir de se retrouver et d'échanger enfin autrement qu'en virtuel ! Ils ont également pu découvrir de nouvelles perspectives de développement, auprès des exposants toujours plus nombreux et à travers un riche programme de conférences et d'animations.

Cette édition était à nouveau placée sous le signe de l'innovation et de la valorisation du végétal, que ce soit sur les stands, avec le nouveau Village Biodiversité, le concours de reconnaissance des végétaux ou encore le concours du Carré des Jardiniers. Les équipes de Franck Serra, notre nouveau Maître Jardinier, et des quatre autres finalistes

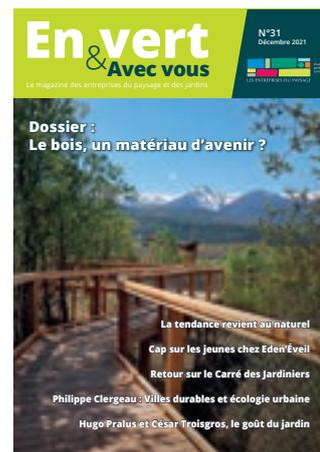
du concours ont rivalisé de créativité et de maîtrise pour nous proposer leur vision du « Jardin du (bon) vivant ». J'en profite ici pour les féliciter à nouveau et les remercier pour leur implication dans ce qui est devenu pour eux un véritable projet d'entreprise !

C'est bien notre connaissance et notre maîtrise du végétal qui font que notre secteur d'activité et nos entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la transition écologique. Depuis près de deux ans, le besoin de végétalisation de nos environnements, de travail et de vie, s'est renforcé. Couplé à la nécessité de protéger le vivant dans son ensemble, c'est un avenir en vert qui se dessine pour nous.

Car le végétal revient en force, que ce soit dans la sphère privée ou publique. Et notre connaissance du vivant nous donne un avantage essentiel pour nous démarquer de nos concurrents. Continuons de renforcer nos compétences et faisons-le savoir : les entreprises du paysage sont des acteurs incontournables de l'environnement et de la biodiversité. La reconnaissance par l'Office français de la biodiversité fin 2021 du rôle de l'Unep, en labellisant notre organisation « Partenaire engagé pour la nature », nous laisse augurer une année 2022 végétale.

Je vous souhaite une très belle année, créative, stimulante, motivante et conviviale !

LAURENT BIZOT,
PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Sommaire

| | |
|--|-----|
| Actus | 03 |
| Retrouvailles à Paysalia | 25 |
| 6 ^e édition du Carré des Jardiniers | 28 |
| Vie de la profession | |
| Santé et nature en ville, un duo gagnant | 40 |
| Nouvelle direction à l'Unep | 45 |
| 5 ^e Rencontres du paysage urbain | 49 |
| L'Unep au salon des Maires | 53 |
| Dossier | |
| Le bois, matériau d'avenir ? | 56 |
| Zoom sur | |
| Le concours de reconnaissance des végétaux | 66 |
| Innovation | |
| Paysalia Innovations Awards | 74 |
| Avis d'expert | |
| Cap sur les jeunes chez Eden'Éveil | 78 |
| Tendances | |
| Le naturel revient au galop ! | 88 |
| Initiatives Jardin | |
| Le goût du jardin | 96 |
| Grand témoin | |
| Philippe Clergeau : Villes durables et écologie urbaine | 106 |
| Feuilles à feuilles | 116 |



En Vert & Avec vous est une publication de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, 60 ter rue Haxo, 75020 Paris. Tél. : 01 42 33 18 82 - Directeur de la publication : Laurent Bizot - Comité éditorial : V. Adeline, L. Bizot, P. Darmet, L. Dumas, F. Furtin, Ch. Gendron, Ch. Gonthier, S. Goujon, P. Goubier, G. de la Bretesche, J. Malsoute, A. Selinger, D. Veyssi
Rédactrice en chef : Bénédicte Boudassou (conception, rédaction, coordination). b.boudassou@gmail.com. Régie publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons, 75016 Paris. Tél. : 01 53 36 20 40. Publicité : J.-S. Cornillet, js.cornillet@ffe.fr, assistante de fabrication : Aida Pereira - 01 53 36 20 39 - aida.pereira@ffe.fr. Maquette : Matthieu Rollat, matthieu.rollat@gmail.com
- Imprimé en France - Imprimeur : Imprimerie de Champagne - ISSN 2431-6423



Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP. Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



Le bois, matériau d'avenir ?

Qualifié de noble, le bois va bientôt devenir un matériau rare si l'économie de la filière française ne parvient pas à résister aux sollicitations du marché mondial. Entreprises du paysage, forestiers, scieries et fournisseurs de produits manufacturés doivent faire face, de façon collaborative. Réflexions plurielles sur un avenir à dynamiser.

Cheminement en bois permettant la promenade tout en préservant un site naturel. Création Dynamique Environnement

Multifonctionnel, le bois se place comme un acteur important de l'économie des territoires. De la graine à l'arbre, puis au matériau obtenu après transformation, la filière bois représente à elle seule environ 40 000 emplois en France, directs et indirects. Ce matériau plébiscité par le secteur de la construction revient également sur le devant de la scène, depuis quelques années, pour les aménagements extérieurs. Dans un contexte urbain très minéral, il réintroduit le végétal tout en offrant de nombreux usages et une surface chaleureuse.

Les entreprises du paysage voient ainsi la demande augmenter, tant pour les chantiers publics que privés et les jardins de particuliers. À la fois actives en bout de chaîne, au niveau de la fourniture et de la pose des terrasses, pontons, passerelles, abris et autres menuiseries d'extérieur, elles font aussi partie de l'amont de la filière quand elles sont spécialisées en reboisement forestier.



Passerelle piétonne en zone protégée. Création Dynamique Environnement

©Dynamique Environnement



Du cabanon au mobilier en passant par les palissades, le bois se prête à tous les usages au jardin.

©BBoulassou



Belvédère sur pilotis à Boves, création Marcanterra

©Marcanterra

Il est en effet nécessaire de promouvoir, gérer et régénérer la forêt afin de garantir le renouvellement de la ressource en bois de qualité. Pour de multiples raisons, dont les attaques parasitaires qui affectent les forêts, les dépérissements dus au changement climatique et l'exportation massive de bois à l'étranger, l'approvisionnement de cette ressource est problématique aujourd'hui. La filière a donc fort à faire pour continuer à développer le secteur car la tendance bois s'affirme, et les entreprises du paysage sont de plus en plus sollicitées à ce sujet.



Tour d'observation en milieu forestier, création Marcanterra

Un matériau écologique

Quand un arbre pousse, il séquestre du carbone, et continue à le faire quand il est exploité pour la construction ou transformé en poutres, poteaux, plate-lage et bardages pour l'aménagement extérieur. Tant et si bien que la forêt constitue le premier puits de carbone dont dispose la France pour lutter contre le réchauffement climatique. Il est urgent aujourd'hui de comprendre qu'elle joue un rôle de poumon naturel qui oxygène la planète, et notre territoire. D'après France Bois Forêt, l'interprofession de la filière bois, la superficie forestière de l'hexagone permet de stocker aujourd'hui l'équivalent de 25 % des émissions de gaz à effets de serre que nous produisons. D'où l'importance d'une bonne gestion de nos forêts.

Pour Vincent Niel, gérant de l'entreprise Dynamique Environnement, le matériau bois offre également beaucoup d'avantages structurels. Il résiste à la pression, est durable dans le temps au moins autant que le béton quand il est utilisé en mur de retenue, et son bilan carbone est nul. Autre avantage, il ne concentre pas la chaleur, à la différence des surfaces minérales qui la restituent la nuit en milieu urbain. Construire en bois et réaliser des murs avec ce matériau aux abords des habitations permet ainsi de réduire l'effet « îlot de chaleur ». Les terrasses en bois n'accumulent pas non plus cette chaleur, et l'on peut marcher dessus sans se brûler, même par temps de canicule.

Passerelle de grande portée en lamellé collé de mélèze et en chêne, création Marcanterra





Jardins flottants du parc de La Villette, radeaux en bois, liège et nattes pré-végétalisées en plantes hélophytes. Création Marcanterra

Considérant lui aussi que le bois est une ressource d'avenir, Laurent Meurot, co-dirigeant de l'entreprise Marcanterra, affirme que les ouvrages réalisés dans ce matériau ont prouvé leur durabilité depuis des générations. L'amélioration et le maintien de la biodiversité sont d'ailleurs liées à cet emploi car il nécessite beaucoup moins de gros matériels de mise en œuvre pour les travaux, dans les espaces naturels ou urbains, que les structures classiques en génie civil. Les sols sont ainsi mieux préservés et les écosystèmes moins perturbés. De l'avis de ces professionnels défendant l'utilisation du bois de nos régions, les entreprises du paysage ont une belle carte à jouer aujourd'hui en favorisant l'emploi du bois, et surtout d'essences locales, à tous les niveaux d'intervention pour protéger au mieux la biodiversité. Mais alors que le matériau bois est largement plébiscité pour ses qualités, plusieurs questions se posent aujourd'hui, tant sur le volume de la ressource et l'exploitation des forêts que sur l'organisation de la filière.



© Dynamique Environnement

Mur de soutènement en bois ronds, végétalisé. Création Dynamique Environnement



Dépérissement des pins en forêt de Darney

© F. Farrel/ONF



Peuplement mixte de feuillus en forêt du Trait, métropole de Rouen

© Métropole Rouennaise/ONF

Des forêts à renouveler

Va-t-on manquer de bois en France ? Bien que la surface forestière ait augmenté depuis le XIX^e siècle, il semble que la situation soit critique pour les années à venir, d'une part à cause de la demande qui explose en ce moment, principalement dans le secteur de la construction, et d'autre part à la suite des déficits cumulés en matière de reboisement des zones exploitées.

Frédéric Naudet, pépiniériste-reboiseur, alerte sur cette gestion qui n'a pas été assez régulière pendant de longues années : « *durable et renouvelable, le matériau bois est favorisé maintenant dans la construction, mais encore faut-il pouvoir compter sur la ressource. Cela commence avec le renouvellement de la forêt, le remplacement des plantations exploitées. Le reboisement a tellement été négligé*

ces dernières années que l'on risque de manquer de bois à brève échéance. Il faut donc absolument soutenir des efforts de longue haleine en faveur du reboisement. Le bois ne tombe pas du ciel, il prend des dizaines d'années à pousser ». Cet entrepreneur siège au conseil d'administration de France Bois Forêt pour faire entendre la voix de l'amont forestier et préside le groupe technique de Métier (GTM) Reboisement et travaux sylvicoles de l'Unep pour promouvoir la douzaine d'entreprises de reboisement adhérentes qui participe à 30 % des travaux forestiers effectués sur le territoire. « *Le plan de relance présenté en 2020 par l'État doit servir de détonateur afin de pérenniser le rôle des reboiseurs et pour que chacune des parties prenantes de la chaîne s'implique davantage* ».

Face aux difficultés de renouvellement de la forêt française, ce plan « France Relance » de l'État comporte effectivement un volet agricole avec des mesures visant à adapter la forêt au changement climatique, à aider la reforestation des zones touchées par les attaques de scolytes (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes) et à améliorer les peuplements pauvres à faible valeur économique. Ce sont 200 millions d'euros qui ont été alloués à ce plan pour 2021 et 2022, et le premier ministre en juillet dernier a ajouté 100 millions à cette enveloppe dans le but d'accompagner les différents investissements nécessaires, en particulier des communes et des propriétaires forestiers privés.

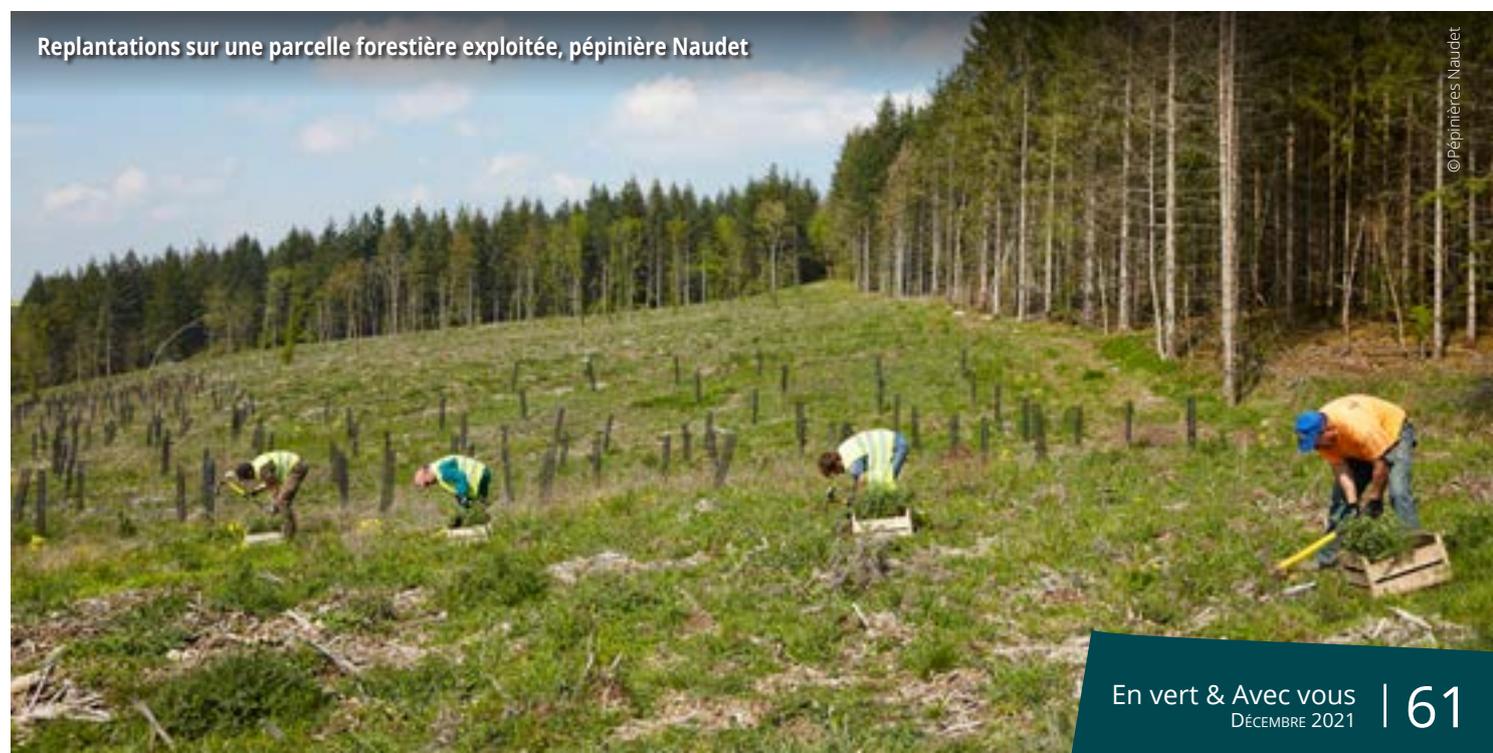
Est-ce suffisant pour pérenniser la ressource ? Frédéric Naudet ne cache pas que le travail à engager est conséquent : il faut à la fois repenser les forêts, trouver de nouvelles essences pour mieux répondre aux problèmes climatiques et parasitaires, et faire évoluer la filière. Il reste cependant positif et fait remarquer que les migrations d'essences sont déjà prises en compte dans les reboisements, par exemple avec le remplacement des hêtres par des chênes méditerranéens que l'on fait remonter plus au nord. Des recherches sont également en cours, suivies de tests de terrain, effectués par différents organismes, notamment l'ONF et l'INRA.



Forêt de la Montagne de Reims, à fort enjeu de production de bois



Reboisement de terres agricoles, pépinières Naudet



Replantations sur une parcelle forestière exploitée, pépinière Naudet



Le robinier faux-acacia donne un bois de classe 4, naturellement résistant.

Un choix responsable

Réalisant la pose des aménagements extérieurs en bois dans les chantiers privés, Nicolas Bernard, gérant de l'entreprise Jardil'Bois, explique que le choix des essences devient un véritable sujet à ne plus laisser de côté. « *Dans notre métier, nous devons influencer les clients pour les orienter vers des essences locales, donc issues des forêts françaises. Car le bois que nous utilisons peut soit participer à la déforestation des forêts primaires et impacter gravement l'environnement, soit avoir un effet au contraire positif par l'exploitation de nos forêts qui piègent le carbone. Privilégier ces essences produites en France réduit les coûts de transport et permet aussi d'améliorer notre tissu économique local* ». Cet entrepreneur rappelle également que la clientèle habituée au bois exotique qui a inondé le marché depuis des dizaines d'années reste très frileuse par rapport aux essences comme le chêne, le frêne, l'acacia, le mélèze ou même le douglas.

Un effort de communication sur la connaissance et la mise en lumière de ces essences serait opportun pour que la clientèle change d'avis. Laurent Meurot constate lui aussi que les habitudes sont encore tenaces chez les concepteurs et certains donneurs d'ordre, par manque de valorisation des essences locales. « *Chez Marcanterra, nous intervenons souvent en préconisation au niveau des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, en mettant en avant les bois français avec lesquels nous travaillons presque exclusivement. Mais quand nous répondons à des appels d'offre, il arrive encore trop souvent que l'on soit obligé de fournir du bois exotique alors que nous pourrions aussi bien réaliser le chantier avec d'autres bois naturellement très résistants sans traitement. C'est-à-dire des essences de classe 4 comme le chêne, l'acacia - en réalité robinier faux-acacia -, le châtaignier* ».

Observatoire ornithologique sur les étangs de Saclay, conception Atelier Plantago, réalisation Marcanterra

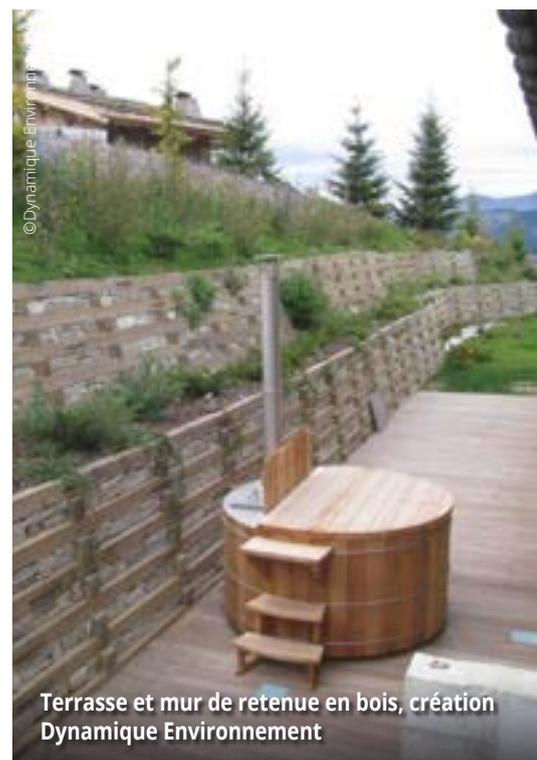




Cheminement en pieux de robinier et platelage de chêne à Nogent-sur-Seine, création Marcanterra

L'entreprise fabrique des ouvrages d'accueil du public pour les zones naturelles, péri-urbaines et urbaines. Elle travaille avec de nombreuses entreprises du paysage qui assurent la pose de ces ouvrages. Son expertise au niveau de la résistance des essences locales est sans équivoque puisqu'elle s'est spécialisée dans les milieux humides. « *Nous utilisons par exemple du robinier faux-acacia pour les pieux au contact de la terre et de l'eau, pour supporter les pontons et passerelles dans les marais, en bord de rivière. Marcanterra réalise également des radeaux végétalisés sur lesquels la flore des zones humides est reconstituée, et des radeaux de nidification des oiseaux d'eau, en bois également, car la deuxième activité de l'entreprise est la fourniture de plantes héliophytes. À chaque projet, nous choisissons les essences les mieux adaptées selon le contexte, et toujours en bois local* ».

Cette démarche résolument tournée vers les essences de bois françaises ne se retrouve pas encore chez toutes les entreprises du paysage mais tend à se généraliser. En effet, nombreuses sont celles qui souhaitent répondre à la tendance actuelle valorisant le retour d'éléments plus naturels dans les jardins. Les clients demandent des bois non traités, car la prise de conscience qui a en premier touché les jeunes générations a fait tache d'huile avec la crise sanitaire. Les techniques de thermo-chauffage qui rendent les bois plus résistants à la pourriture et aux aléas climatiques tendent par exemple à se développer. On peut en effet créer des terrasses en thermo-frêne, ou des abris de jardin en thermo-pin. Ces bois techniques sont à privilégier, d'autant que les traitements à base d'arséniate de cuivre chromaté (CCA) se révèlent hautement toxiques pour l'environnement.



Terrasse et mur de retenue en bois, création Dynamique Environnement



Barrières et portail de centre équestre, création Jardi'Bois

L'approvisionnement en question

Nicolas Bernard confirme la forte augmentation de la demande en structures bois ces derniers temps. « L'idée de base se porte sur la terrasse bois chez les particuliers pour l'aménagement de leur jardin. La plus forte progression concerne les entourages de piscine, car le bois offre un rendu impeccable, une qualité et une ambiance vraiment différente ». Il note toutefois un bémol dû à la flambée des prix à laquelle on assiste depuis 2021. Il pense

que seule la clientèle aisée pourra bientôt commander des matériaux de qualité. « La hausse des devis des terrasses bois conduit les clients à se rabattre sur la pierre, même s'ils préfèrent le bois au départ. Cette hausse des prix va donc impacter les chantiers de toute une partie de notre clientèle qui dispose d'un plus modeste budget. »

Mais face aux difficultés grandissantes d'approvisionnement, ce paysagiste constate qu'il va bientôt ne

plus pouvoir proposer de bois français. « Nous vivons actuellement une situation incohérente, d'un côté nous devons privilégier les circuits courts pour des raisons tant économiques qu'écologiques, et de l'autre nous sommes contraints par des délais d'approvisionnement de plus en plus longs et des prix qui s'envolent. Nous attendons vraiment une redynamisation de la filière bois pour continuer à faire évoluer les mentalités en matière de choix des essences ».



Grumes de chêne



Palissades en châtaignier autour d'un espace piscine, création Jardi'Bois

Ces difficultés d'approvisionnement inquiètent toutes les entreprises du paysage, qu'elles travaillent avec les particuliers ou les donneurs d'ordre privés et publics, ainsi que leurs fournisseurs. D'après Vincent Niel, la tension au niveau de l'approvisionnement en essences locales doit faire réfléchir à la destination finale des bois : « *beaucoup d'exploitations forestières consacrent leur production au bois-énergie, parce que leurs bois ne sont pas calibrés pour le gros œuvre. Mais la filière pourrait développer des produits complémentaires. Cela permettrait aux exploitants de valoriser une catégorie de bois habituellement laissée de côté. Dans notre entreprise, nous avons par exemple misé sur les bois ronds, et nous fabriquons des rondins depuis 15 ans avec des grumes de petit diamètre qui sont peu utilisées autrement.* » Son entreprise spécialisée dans les murs en bois et cette fabrication de bois ronds est touchée au même titre que l'ensemble des entreprises qui peinent actuellement à s'approvisionner correctement en essences locales. Il y a des orientations à donner et des équilibres à trouver, affirme-t-il, pour une utilisation raisonnée de cette matière

première. Cependant, ce qui préoccupe le plus les entreprises concerne l'exportation massive de bois vers la Chine et les pays d'Amérique du Nord. Les chiffres sont effectivement alarmants.

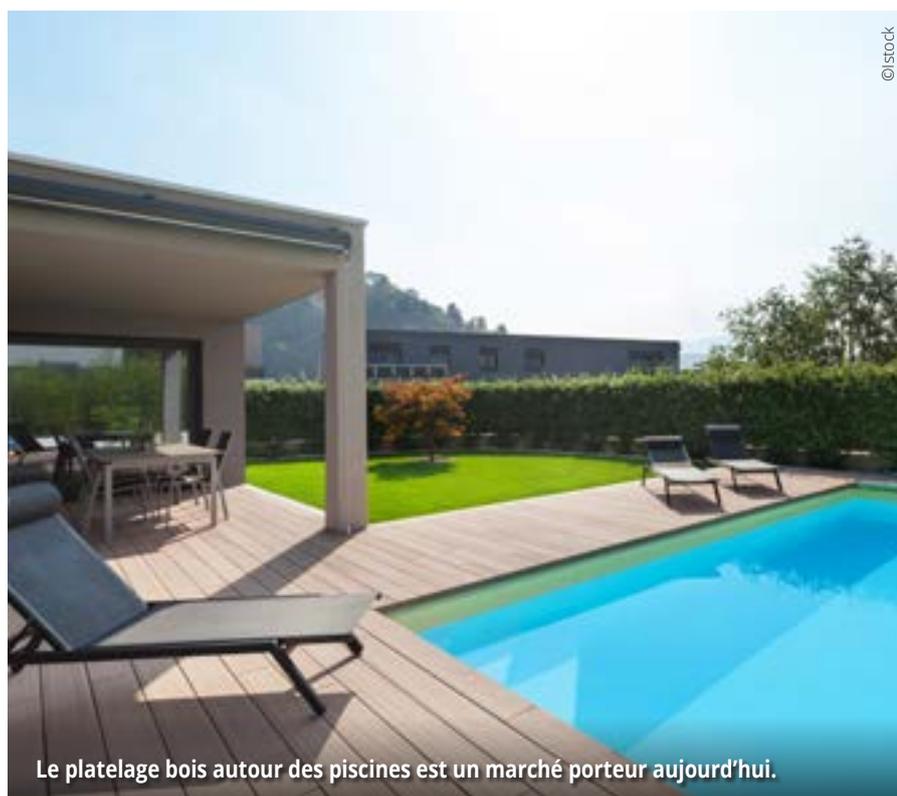
La Fédération Nationale du Bois (FNB) indique que l'exportation de chêne français vers la Chine a augmenté de 42 % sur la période janvier-mai 2021, par rapport à 2020, sans aucune transformation ni valeur ajoutée. Cela représente 300 000 tonnes de CO₂ déstocké du puits de carbone, alors que le même bois transformé en France aurait permis le stockage définitif de 276 000 tonnes de CO₂. Et cela alors que la France se trouve condamnée par le Conseil d'État pour inaction climatique. L'exportation de résineux français est encore plus importante, avec une augmentation de 66 % par rapport à 2020. « *Nous avons l'impression que les forêts de nos territoires sont pillées* » enchaîne Vincent Niel, « *c'est une aberration écologique et économique car nous commençons à manquer de bois pour nos propres aménagements et allons devoir le racheter en importation, une fois transformé ailleurs !* »



Fabrication de bois ronds chez Dynamique Environnement, utilisant des grumes d'essences locales de petit diamètre.

Les différentes fédérations professionnelles estiment que le bois constitue aujourd'hui une ressource stratégique et essentielle dans un contexte de transition écologique et énergétique. En tant que membre de France Bois Forêt, l'Unep travaille avec son Groupe Technique de Métier (GTM) à l'identification des enjeux de la filière bois. Le matériau s'intégrant parfaitement aux aménagements extérieurs, qu'ils soient réalisés dans des zones naturelles, dans les espaces publics urbains, par exemple pour l'aménagement des voies vertes, ou dans des jardins privés, c'est en effet toute la chaîne du paysage qui se trouvera affectée si la question de la ressource n'est pas rapidement solutionnée. Le bois s'affirme comme un matériau d'avenir au niveau mondial. Il doit maintenant rester accessible en circuits courts sur notre territoire pour véritablement jouer les rôles qui lui sont attribués.

www.dynamique-environnement.com
www.franceboisforet.fr
www.fnbois.com
www.jardibois-pevele.fr
www.marcanterra.fr
www.pepinieres-naudet.com



Le platelage bois autour des piscines est un marché porteur aujourd'hui.